



**Extrait du Registre
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril, à neuf heures, la Commission administrative s'est réunie sous la présidence de Monsieur André PHILIPOT, Maire et ordonnateur, après avoir été légalement convoqué.

Date de Convocation	17/03/2025
Date d'Affichage	17/03/2025
Nombre de Conseillers en exercice	8
Présents	7
Votants	7

Étaient présents : Mr André PHILIPOT, Mme Madeleine BARBELETTE, Mme Marie-Elisabeth TROPEE, Mme Jeannine VANNIER, Mr Christian LAN, Mr Michel LEBOUC, Mr Didier LEPELTIER.

Absents : Mr Patrick DEMARQUET.

Mme Madeleine BARBELETTE est nommée secrétaire de séance.

N°2025-001

Vote du compte de gestion 2024

Mme Madeleine BARBELETTE, Vice-Présidente, propose de procéder au vote du compte de gestion 2024.

M. le Président, après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant qu'il ne lui a pas été formulé d'observations particulières.

➤ statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 ;

➤ statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

La Commission administrative déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2024 par le Receveur, visé et certifié par l'Ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de sa part,

Les membres de la Commission administrative votent, à l'unanimité, le compte de gestion 2024 du CCAS faisant apparaître un résultat de clôture de :

Excédent de fonctionnement : 2 664.92 €
Excédent d'investissement : 19 067.01 €

Certifié exécutoire, après transmission
 En Préfecture le
 Et publication le

Pour extrait conforme,
 Le registre dûment signé,
 Le Président du C.C.A.S

